La reformation de ce
royaume.
(v. les Le Long t. II,
p. 441, n° 21268.)

Voir ici les hipocondriaques
de la Cour ; pièce satyrique très
singulière et je crois très rare.

1331.

no. 1

LA REFORMATION DE CE ROYAVME.

M. DC. XXIII.

Case
F
39
.326

THE NEWBERRY LIBRARY

1623 E2

51-327

LA REFORMATION de ce Royaume AV ROY.

SIRE,

Puiſque voſtre Majeſté veut & a dit dés ſon enfance à la Royne ſa Mere, que vouliez eſtre appellé Louys le Iuſte, il faut donc pour paruenir à ce tiltre ſi glorieux & loüable, en faire les actiõs, & viure & gouuerner voſtre Eſtat, en ſorte que iamais ce Nom ne vous ſoit changé, & qu'à l'imitation de vos mœurs, vos ſucceſſeurs prennent exemple, & à fin que faciez reüſſir vn ſi bon deſſein, il faut & eſt neceſſaire, tant pour la conſeruation de ce Nom, que pour le maintien de voſtre Royaume, y faire vne reformation generale; de peur auſſi qu'au lieu de ce Nom de Louys le Iuſte, vous ſoyez appellé Louys le Simple, & ſoyez depoſſedé de voſtre Royaume, duquel ne ſerez iamais aſſeuré que les Huguenots, & Rochelois principalement, ne ſoient entierement deſpouillez de toutes leurs fortifications, aſſemblées, conferences & armes; Car ſi ne vous rendez maiſtre de leurs villes, vous n'eſtes point Roy, & ne debués qu'attendre l'heure qu'il vous coupperont la gorge, & au plus de Catholiques

qu'ils pourront, & surprendront de meilleures villes auec la Rochelle, & autre villes qu'ils ont, Ils feront descendre le Prince de Galles ou quelque Prince ou Seigneur François qu'il couronneront pour leur Roy, pour vous chasser & vos successeurs de vostre Royaume, tellement que puisque auez si bien commencé, & que Dieu visiblement conduict vos desseins, si n'acheuez le reste, vous leurs laissez vn venin dans le cœur du regret qu'ils ont de leurs villes perduës, & vn moyen tres-facile de leurs en venger: La Rochelle, Montauban, & plusieurs autres places leurs demeurent entre mains, car la Rochelle seule est capable de receuoir deux armées par Mer & par Terre, & de là ruyner & rauager tout vostre Royaume: N'auons-nous pas veu comme leur armeé Naualle a pillé toutes vos costes, & estoient maistres de vos Mers, iusques à ce que Monsieur de Guyse leur aye liuré bataille, & qui en effect les eust tous coulez à fonds, si les autres Capitaines eussent voulu aussi bien attaquer que luy, & Monsieur de S. Luc; car l'vn des Capitaines mesme m'a raconté que si chaque Nauire de vostre armée eust voulu aborder vn Rochelois, ils les eussent tous ruinez, mais les Normands Mallouins & autres, craignoient de perdre leurs Nauires, & puis n'en estre recompensez, à cause que les Commissaires & Tresoriers vous ont grandement volé, qui est la cause que si refaictes vne armée Nauale, il faut que achetiés les Vaisseaux & les Canõs, & que en donniez les Capitaineries à des hommes de qualité mediocre, qui n'ayent que l'honneur & vostre seruice en recommãdation, leur faisant prendre

dre de bons Pilottes soubs eux, auec la moitié de Mathelots & de Soldats, vous verrez qu'ils feront des merueilles. Beaucoup vous diront que les Gentils-hõmes, ny Soldats François n'entendent rien à la Mer, & n'y sont propres, il est vray qu'ils ne sont pas Pilottes, mais ils se battẽt bien mieux & au besoin sont bien plus courageux & resolus: L'exemple en est tout ressent; car sans la ferme resolution de Monsieur de Guyse, & la Noblesse & Soldats qu'il auoit, ses Pillotes ne vouloient virer sur les Rochelois, & par ainsi vostre armée Nauale eust esté perduë, à ceste heure l'on vous obiectera que l'entretien d'vne armee Naualle est trop grand, & que n'y pourrez fournir, le remede est que lors que aurés trente bons vaisseaux à vous, il faut cottiser chaque Haure, & chaque ville dix lieuës prés desdits Haures, à les entretenir, d'autant que c'est leur richesse & seureté, tant contre les Turcs, Rochelois & autres corceres, ou bien faut mettre vn impost sur les vins qui sortent, tant de la riuiere du Rosne, de la Garonne, de Loire, que de la Seine: Ie m'asseure qu'il n'y a bon François qu'il n'en soit tres-content, car les Italiens, Flamans & Allemans en sortent la plus grande partie, & par ce moyen vous ruinerez la Rochelle & aurez le traffic libre aux Mollucques & terres loingtaines, cõme les autres Princes qui en tirent tres-grand profit. Et pour vne armée par Terre qui ne vous coustera rien, il faut que chaque Parroisse de vostre Royaume, vous donne & entretienne vn Soldat d'Infanterie, & qu'en chaque Eueschè il s'esliſe vn Capitaine par vne assemblee des trois Estats dudit Eueschè, qui aura

le soin de faire payer les Soldats par lesdictes Parroisses,& les vous meneront sous des maistres de Camp qu'establirez par les Prouinces de vostre Royaume, & ne faudroit nullement, que ces voleurs Tresoriers ny Commissaires receuillent les deniers des fermiers desdictes imposítions pour l'armee Nauale, ny ceux des Parroisses pour l'armee deTerre,car ils vous volent & vos Capitaines & soldats, il faut que les Fermiers & Parroissiens payent aux generaux d'armee ce que vostre Majesté leur ordonnera, & à chaque maistre de Camp,Capitaines & autres officiers de mesme,& que si vn seul d'eux manquent d'auoir le nombre d'hõmes & vituailles soit par Mer ou par Terre, ce qu'aurez commandé, qu'ils ayent la teste tranchee sans remissíon, autrement ils vous desroberont tousiours comme ils ont faicts: I'ay veu & ouy dire à vos Capitaines de Mer & de Terre, que vos Tresoriers & Commissaires traittẽt auec eux, en tirent le plus qu'ils peuuent pour auoir l'argent de leurs payes & de leurs soldats, & vous font à croire qu'auez des quinze & vingt mil hommes,& il n'y en a pas la moitié, car c'est chose que i'ay veuë en tous vos voyages, & encores au dernier, là où les Commissaires des viures laissoient les Soldats trois iours sans leur bailler vn morceau de pain,& ce qui leurs en bailloient, estoit si mauuais, que les soldats se mouroient faute de nourriture, le Preuost vous en pourra dire des nouuelles, car il a veu mourir par les chemins des Soldats faute d'estre nourris; vous sçauez ce qu'il vous en dist lors que luy commandastes de demeurer derriere l'armee, pour

faire

faire pendre les soldats qui s'en iroient, mais au lieu des soldats, il falloit faire pendre lesdits Commissaires des viures, & deux ou trois Tresoriers, & trancher la teste à deux ou trois Capitaines de ceux qui s'accordent auec eux, d'auoir deux cens hommes dans leurs compagnies, & n'en ont pas six vingts; car vous ne manquez de soldats qu'à faute de les bien payer, & bailler de bon pain d'amonition: & ce sont vos Capitaines & Threſoriers qui ont voſtre argent, & vous font receuoir des affronts immortels faute d'hommes, comme d'auoir quitté Montauban & la Rochelle, manque de soldats, & d'argent pour les affamer. Si vous faisiez rendre compte à ces volleurs de Threſoriers & Commissaires, vous seriez LOVYS le Iuſte, & trouueriez de l'argent assez pour l'entretien de vos armees, & recompenser tant de pauures soldats qui ont eu les bras & jambes cassez & rompus en vous seruant. Ce sont les Threſoriers qui causent tant de mescontens qui sont dans voſtre Royaume, à cause qu'ils ne payent que la moitié des pensions des payes des gens de guerre, à ceux à qui les auez donnez, & retiennent l'autre moitié pour eux: & apres qu'ils sont riches à vos despens, ils ne songent qu'à donner des cent mil pistolles à leurs filles en mariage, faire des bastimens superbes, couurir leurs femmes de pierreries, auoir tres-beaux meubles, vaisselles d'argent, & estre plus braues, mieux couuerts que les Princes, auoir caroſſes & quãtité de cheuaux, acquerir de grandes terres, & les estats de Preſident, Maistres des Requestes à leurs enfans, pour encore mieux voler voſtre Ma-

jesté,

jeſté,& voſtre pauure peuple : car ſi vous le ſouffrez vous aurez nom Louys le Simple, & ſerez deſpoüillé du plus beau & du meilleur de voſtre Royaume, ſi n'y prenez garde promptement. Pour ce qui eſt de voſtre Royaume, ſi voulez regner, & que Dieu vous conſerue, il faut auoir principalement ſoin à ce qu'il ſoit loüé & ſeruy pieuſement & dignement par gens deuots, & viuans ſainctement;commé bons Preſtres,bons Religieux,& Religieuſes,& non par des Cardinaux, Eueſques, Religieux, & Religieuſes, vicieux & diſſolus d'actions & de paroles, comme la France en eſt remplie. Et qui eſt la cauſe de tant d'hereſies qui ſe font tous les iours dans icelle, d'autant que leur mauuais exemple perd & deſtourne les bonnes ames. Il faudroit qu'ils ſe ſouuinſſent de la parole de noſtre Seigneur à ces Apoſtres, *Vous eſtes la lumiere du monde* : & quand ſainct François le pria de luy faire ſçauoir s'il le vouloit faire Preſtre, il luy enuoya par vne bouteille pleine d'eau de fontaine par vn Ange, qui luy dit, François, il faut eſtre net & clair comme ceſte eau, pour eſtre Preſtre. Que ne prennent-ils exemple ſur vn ſainct Charles Borromée, & autres qui ont veſcu pieuſement, & ont eu ſoin de faire bien viure les Preſtres & Religieux de leur Dioceſe? Quelle honte eſt-ce de voir la vie des Prelats, Abbez, Abbeſſes, Prieurs, Cordeliers, Curez, Religieux & Religieuſes de ce Royaume : vous endurez qu'ils ayent leurs propres belles ſœurs pour concubines ordinaires. Vous leur voyez des meuttes de chiés cheuaux, Gentilshommes, Eſcuyers, pages, laquais, & autres gens inutiles à leur vaccation : comme

de

des Seculiers addonnez à tous vices : ils ne hantent que le bordel, le berlan, le petit More, & autres cabarets. Les Abbesses & Religieuses iettent le froc aux orties dix ans apres leur profession: ce sont des somptuositez nompareilles, il ne leur faut que des parfums, des licts de tapisseries de mil pistolles, vne Musique de chansons mondaines, auec des carrosses magnifiques, pour mener les Dames à des collations dans les iardins, ou dans leurs maisons. Ils ne vont dans leurs Eueschez que pour amasser iniustement de l'argẽt; & les Curez en leurs Parroisses qu'vne fois en dix ans. Si vous voyez & sçauiez, sans comparaison, comme moy la façon qui vient aux champs, vous en auriez horreur, & vous estonneriez s'il y a tant de Huguenots en vostre Royaume, car ie sçay vingt Parroisses de Catholiques, ou il n'y a pas deux cens hommes qui sçachent leur *Credo* Il n'y a gueres d'Euesques qui facent la visite. Leur Archidiacre pour auoir de l'argent à despendre en vanitez, festins, luxures, jeux & somptuositez, ferment les yeux à toutes les fautes des Prestres. Les Curez sont des Chanoines, qui ne bougent des villes à viure oisiuement, & n'ont que des ignorans Vicaires, qui ne font que prendre sur le peuple, & ne l'instruisent en façon du monde, ne chantent Messe, ny Matines que par maniere d'acquit. Et les Cordeliers, qui vont prescher tous seuls dans les parroisses, font tant de desordres dans les parroisses, qu'on est souuent contraint de les chasser de la chaire. Quelle pitié est-ce? Quelle honte est-ce de voir rompre des mariages sans subiect, long temps apres auoir esté con-

ſommez, & demeurez enſemble? Le Sieur de Briſſac, & le Comte de Candales eſtoient-ils impuiſſants, punais ou ladres, pour les pouuoir demarier comme ils ont eſté ? N'a-ce pas eſté vne grande hôte de voir enleuer des femmes mariées d'auec leur mary, & les tenir dans des Chaſteaux deux ou trois ans pour en iouyr à ſon plaiſir, cõme a faict le Marquis de Rhoſny. Pour remedier au deffaut des Eccleſiaſtiques, il faudroit reformer tout à faict les Religieux & Religieuſes; & que voſtre Maieſté contraigniſt chaque Eueſque de demeurer en ſon Eueſché, faire les viſites ſouuent, & que chaque Eueſque n'auroit que ſon Eueſché, chaque Abbé que ſon Abbaye, ny chaque Prieur ou Curé, que chacun ſa Prieuré ou Cure, & y demeuraſſent d'ordinaire pour faire le ſeruice deuotieuſement, & inſtruire le pauure peuple à pieté, & des poincts de la foy Catholique: & les Chanoines ſe contentaſſent de leurs prebendes. Ils me reſpondront, qu'vn benefice ſeul n'eſt pas capable de les nourrir & entretenir ſelon leur qualité, attendu les grandes deſpenſes que l'on faict auiourd'huy en France. Puis il faut que voſtre Majeſté commence par elle meſme à reformer tant de choſes inutiles en voſtre maiſon, comme tant de veneurs & de chiens pour le Cerf, pour le Cheureul, pour le Loup, pour le Liepure, pour le Sanglier; tant de violõs, tant de Muſiciens: à quoy ſert tout cela, puiſque voſtre inclination n'y eſt pas portée? que voulez-vous faire d'vne grande Eſcurie auec tant d'Eſcuyers, de Pages, de cheuaux que l'on ne vid iamais: que ſi vous aimez encore la tirerie & vollerie, il faut auoir des

oyſeaux

oiſeaux & des arquebuſes : que vous ſeruent tant de vallets de pied, tant d'officiers de cuiſine, de panneterie, de chanſonnerie, de gobelets, tãt d'autre ſorte de domeſtiques, à qui eſt bon tout cela? quelque eſprit remply de vanité vous viendra dire, que c'eſt la grandeur d'vn Roy d'auoir vne grãde maiſon. Voyez ſi pas vn de tous les Monarques, Empereurs, Roys, Princes, attachent leur grandeur à cela; au contraire ils s'en moquẽt: car la grandeur & la force du Roy ſe void à auoir force Soldats dans les garniſons & à la campagne bien payez, force canons pour ſe faire craindre à ſes ennemis & voiſins : trente Nauires de guerre de quatre cens tonneaux le moindre, auec vos Galleres. Voyez l'armée Naualle du Roy d'Angleterre, du Roy d'Eſpagne, & des Eſtats, qui porte prés de mil canons de fonte verte dans ſes Nauires, & toutes ſes Garniſons és fortes places ſont bien munies de canons de batterie, & de Soldats bien payez & biẽ couuerts. Enquerez-vous de l'Arſenac de Veniſe, il y a trois mil trois cẽt canõs, & trois cent cinquãte Galleres & Galliaces, dequoy armer 60000. hommes de pied, & dix mille cheuaux auec tant d'or & d'argent dans leurs threſors, qu'vn chacun les redoute: & s'ils auoient la moitié d'autãt d'hõmes comme vous en auez, ils ſe rendroient maiſtres de la Chreſtienté ; car ils ne ſont veſtus que ſimplement, ils n'ont nulle vanité ny folle deſpenſe dans l'eſprit comme les François. Il vaudroit mieux employer voſtre nobleſſe & voſtre argent aux actiõs genereuſes que non pas à nourrir tãt de chiens, d'oiſeaux, grands cheuaux, & autres qui ne vous ſeruent de rien; ie m'aſſeure que Monſieur le

Prince qui eſt grand veneur, & tous vos Lieutenans, & autres Gentilshommes qui ſont de vos veneries, & vos domeſtiques meſmes, aimeroient beaucoup mieux eſtre employez à la conduite de gens de guerre, & aux charges honorables, que d'eſtre tous les iours à courir parmy les bois, & n'y acquerir point d'honneur: quand vous & eux auriez pris tout ce qu'il y a de beſtes & d'oiſeaux au monde, il n'en ſeroit pas parlé à trois lieuës de vous, là où des batailles qu'auriez gaignées, & des villes emportées, les reduiſant en voſtre obeiſſance, il en ſeroit memoire, & parlé tant que le monde ſera monde. Pour vous deliurer encores d'vn autre argent qu'employez inutilement, & qui vous nuit plus qu'il ne vous ſert; c'eſt celuy que vous baillez pour les Forts, Citadelles & Garniſons du dedãs de voſtre Royaume & des places maritimes là où il n'y a point de Haure, il faudroit razer tout cela, & ne laiſſer que les places frontieres bien fortifiées, & bien garnies de bons canons, & bons hommes bien payez; comme ſont les Garniſons de Cambray, d'Arras, Milan, & autres bonnes places qui ſont au Roy d'Eſpagne. Vous voyez que s'il n'y euſt point eu de places fortes au dedans de voſtre Royaume, les Huguenots ne vous euſſent tãt donné de peine, ny n'y euſt eu ny n'y aura iamais de Ligue, ny de guerres ciuiles, car les mécontens, ſoit Princes ou autres, ne ſe ſçauroient r'allier ſi loing; & principalement quand vous auriez forces belles trouppes entretenuës, auec force beaux Nauires, & force canons dans les Prouinces, les eſtrangers ne ſongeroient pas ſeulement à entreprendre ſur vous. Et ſur tout, ne

baillés iamais vos places fortes à des grands Princes,& de grands Seigneurs,bien la cõduite de vos armees de Mer & de Terre, pourueu que soyez bié asseuré que les Mareschaux de Camp,maistres de Camp,Vice-Admiral,Capitaines &autres Officiers,ne vous quitteront pas pour les seruir,si d'auenture,comme il arriue souuent, lesdits Princes ou Generaux d'Armée deuiennent mécontens. Pource qui est des Parlemés & Bailliages Royaux, & autres Iustices de la France, c'est là où est le grand mal de vostre Estat;car de Iustice il n'y en a point du tout,ce ne sont que volleries & pilleries qu'il est impossible d'en mettre la centiesme partie par escrit:seulement ie vous diray & feray voir qu'ils sont les Roys de la France,& non pas vous: car ils ont pris des authoritez,& font des superbitez à quoy ne voudrois penser.Il ne faut point esperer de iustice d'eux,que de ceux qui leur baillerõt le plus de pistoles pour piaffer eux & leurs fémes.Si vous estes leur voisin, asseurément vous estes ruiné si ne leur baillez vos terres à tel prix qu'ils les voudront auoir,ou si ne leur laissez prédre toutes les preeminences de la Parroisse, ou si les empeschez d'estendre leurs terres & fiefs tãt qu'ils voudront,ou si mettez vn des valets ou fermiers en procez vous estes perdu, il n'y aura sorte de trahison ny de meschanceté qu'ils ne vous inuentent. Demandez à Marsille s'il ne luy a pas cousté dix mil escus pour auoir donné vn soufflet au President Cheuallier:& i'ay veu pendre vn Soldat pour auoir dit à vn President en sortant du Palais, Vous m'auiez promis de me faire gaigner mon procez, mais ie l'ay perdu : ledit President

r'entra au Palais, il fit accroire que le Soldat l'auoit voulu tuer, & le fit condamner à mort,& le fit pendre tout à l'heure : de quoy le feu Roy voſtre Pere en fut en ſi grand cholere qu'il fallut que tout le Parlement en corps allaſt luy en demander pardon dans les tuilleries. Y a-il rien au monde plus glorieux & ſi inſupportable comme ceux du Parlement d'Aix ? I'ay veu des Seigneurs de trente & quarante mille liures de rente en aller voir, qui ne faiſoient non plus d'eſtat d'eux que de crocheteurs,& neantmoins il falloit encores leur bailler des mille piſtolles pour auoir iuſtice. A Bordeaux c'eſt encore pis : car i'ay veu des marchands & habitans ne pouuoir iamais faire rapporter,ne iuger vn procez qu'ils y auoiét auec vn Conſeiller,& les contraignit d'en accorder à ſa volonté.I'ay ouy dire à vn Gentil-homme Bretõ, qui eſt de vos cheuaux legers, qui eſtoit priſonnier à la Conciergerie, qu'il auoit eſté condamné à Renes d'auoir la teſte trenchée pour auoir abbattu le chappeau d'vn Conſeiller:& que ce meſme conſeiller a fait donner par ſes laquais à vn autre Gentil-homme cent coups de baſton ſans ſubiect : duquel Gentilhomme leſdits du Parlement n'ont pas ſeulemẽt voulu receuoir la plainte.Il me conta auſſi d'vn autre Conſeiller au meſme Parlement,lequel à cauſe de ſa belle mere qui eſt de Renes,auoit eſté executé pour certains deniers de voſtre Maieſté qui auoient eſté eſgallez ſur la ville,il enuoya querir l'Eſcheuin qui l'auoit fait executer & luy fit donner deux cent coups de baſton à ſon logis;& la Cour de Parlement ne fit que s'en moquer,quand l'Eſcheuin & le corps

de la

de la Ville leur presenta sa requeste & plainte, disant & voulant estre respectee & redoutee plus que vostre Majesté mesme. Et veulent en tous les Parlemens que toutes les affaires des prouinces, tant pour la guerre, que pour autre chose, se gouuernent directement par leur volontez. Aussi voyez vous qu'en toutes les grandes villes & petites, ce sont les Iusticiers qui sont les Capitaines, donnent le mot, font les gardes & les rondes, les font faire par leurs Clercs, qui n'y entendent non plus qu'eux, ont les clefs, sont Maires des villes: & si c'est en pays d'Estats, c'est tousiours l'vn d'eux qui est deputé de chaque ville, d'autant que pas vn des habitans ne les oseroit contredire. Le Marquis d'Asserac qui est de grande maison disoit à vn mien amy il y a quelque temps, que pour auoir dit à vn Conseiller, que s'il estoit son Rapporteur, malgré luy, il le croiroit estre son ennemy. Le Parlement de Bretaigne decreta contre luy, & l'enuoya prendre dans son lict où il estoit malade, & commanderent aux Huissiers de le trainer par les ruës en le menant dans les cachots, & ne luy permettre d'y aller en carrosse, & luy eussent fait trancher la teste, s'il n'eust esté proche allié de Monsieur le Chancelier, qui luy enuoya vne euocation en toute diligence. Leurs femmes par tous les Parlemens passent deuant quelque Dame que ce soit, & eux en toutes assemblées soit de festins, accords, bals, & autres lieux, prénent tousiours la place d'honneur. Et que vostre Majesté ne s'estonne pas s'il y a tant de mescontans tant des Ecclesiastiques, Gentilshommes que Soldats & habitants, car ils ont si grand desir de se vanger

de

de leurs iniquitez , & des volleries des Threſoriers;ils ſeruiroient pluſtoſt le Turc,qu'ils ne s'en vengeaſſent toſt ou tard. Ils ſont les bons valets aupres de voſtre Maieſté , & diſent qu'ils ſont le maintien de voſtre Couronne ; mais neantmoins ſi n'euſſiez eu la victoire des ponts de Sé , ils ſe reuoltoient tous à cauſe de la Paullette,&y pouſſoient le plus de Gentils-hommes qu'ils pouuoient. N'a-ce pas eſté eux qui ont fait & maintenu ceſte grande Ligue qui dura ſi long-temps contre le feu Roy voſtre Pere ? Comment eſt-il poſſible que de leurs gages & eſpices ils peuſſent s'entretenir eux & leurs femmes ſi ſomptueuſement ? Car i'ay veu vne Preſidente porter des rabats de cent piſtolles & des chemiſes toutes bandées de poinct couppé,depuis le haut iuſques en bas,plus plein que vuide , & de la plus belle dantelle de Flandres tout à l'entour , les cotillons tous couuerts de clinquant , robbes de velours couuertes de boutons de pierreries,filets de perles de cent francs la piece , pendans d'oreilles & bagues à l'equipolent , auec le Caroſſe de velours cramoiſi,& des cheuaux gris comme ſi c'eſtoit vne Princeſſe de cent mille eſcus de rente,ils batiſſent aux champs & à la ville , acheptent de belles terres, auancent leurs enfans , & ont de grandes richeſſes en meubles , vous voyez de petit Aduocaſſeaux,qui deſpuis dix ans ſont deuenus de Millours;parce qu'ils ont vn eſcu par heure de cõſultation, & cinquante eſcus , voire cent piſtolles, pour plaider vne cauſe,ou faire vn eſcrit de trois fueillets de papier, au lieu qu'ils ne deburoient auoir que cinq ſols par l'heure de conſultation,&

vn

vn escu pour plaidoyé, encores seroient-ils trop riches. Pour remedier à cela, il faudroit que vostre Majesté les fit contenter de leurs gages sans prendre espices, ny presens à peine de la vie, les soulageant aussi de tant de despence qu'ils font eux & leurs femmes, par vne deffence faite expres à peine de la vie, de ne porter iamais soyes, pierreries, ne clinquant, ne auoir carrosses, tapisseries de Flãdres, ne vaisselles d'argent, ny d'or telle; car il sort tous les ans plus d'vn million de vostre Royaume qui est en dantelles de poinct couppé, & cheuaux de carrosse qui apportent vne grande ruine, & de grande despence, & mieux seroit & plus cõmode pour des vieilles personnes, d'auoir des chaises portãtes à la mode d'Italie, cela ne cousteroit presque riẽ & neantmoins il y seroit employé forces personnes qui se mettẽt à voler faute de trouuer moyẽ de gaigner leur vie. Encores pour mieux faire il faudroit casser tous les Parlemens, toutes Iurisdictions, bares Royales qu'autres, & à chasque Eueschẽ eslire par vne assemblée de trois ans en trois ans de trois Estas dudit Eueschẽ six arbitres, deux de l'Eglise, deux de la Noblesse, & deux du tiers Estat, dans lesquels six arbitres tous les differens, tant ciuils que criminels, se rapporteroient par des Aduocats, tant de parole ou d'escrit en presence de leurs parties, puis les arbitres les feroient retirer & iugeroient diffinitiuement sur le champ, & qu'il n'y eust plus long terme que trois sepmaines pour appeller depuis la premiere assignation iusques au Iugement. Pendant lesquelles trois sepmaines leur demandeur feroit appeller sa partie par exploit donné en presence de tous les

parroiſſiens par trois Dimanches, & ſi le defendeur eſt abſent du pays, les arbitres luy donneront autres trois ſepmaines ; & ſi c'eſt vn Gentil-homme ou Soldat qui ſeroit veritablement dans vos armées, il faudra luy donner ſix mois de terme, & faudroit que les arbitres n'euſſent que les gages qu'il plairroit à voſtre Maieſté leur donner encore ie croy que les Prouinces ſeroyent fort ayſes de ſe cottiſer & les payer pluſtoſt, que de demeurer ſoubs la tyrannie des Iuges d'apreſent, & ainſi faiſant vous maintiendrez le traffic des Marchands & des payſants qui ſe perdent tous auiourd'huy en procez, & quand vous auriez affaire d'eux, ils auroient de l'argent pour aller aux armees, où auiourd'huy ils n'ont ſeulement dequoy viure, tant ils ſont ruynez de chiquaneries, & longueurs de proces, & tous les Marchands mettent tous leurs enfans au Palais pour les faire riches, & quitter le traffic qui eſt vne grande perte à voſtre Royaume. Quand vn Prince ou Seigneur prie les Gentils-hommes de l'accompagner dans l'vne de vos armées ſon excuſe eſt, qu'il y a vn procez ſur le bureau, & qu'il n'a pas mille piſtolles pour ſe faire faire des habits couuerts de clinquant, broderie & paſſements. Ie ne parle du Parlement de Roüen, car i'en ſuis du pays: il y auroit tant de meſchancetez à eſcrire, que cela ſeroit trop long. Pour ce qui eſt des Princes & Gentils-hommes (Croyez la parole de Dieu qui dit ne vous fiez point aux Princes) car ils voudroient bien eſtre tous Rois, Ducs ou Comtes de vos Prouinces: Il faut qu'ils viuent ſagement, & s'ils ſe battent en dueil ou commettent quelques actions violentes enuers

qui

qui que ce soit, ils ayent la teste tranchée & leurs biens confisqués, & si c'est pour dueil, leurs enfans declarez roturiers; car autrement si ne les tenez en subiection par de bons Preuosts, ils succederoient à l'orgueil & impudence des Thresoriers. Sur tout ne baillez iamais de places fortes à des Princes ny à des grands Seigneurs, ny de trouppes qui soient à eux, ny ne donnez iamais rien à vn Gentil-hõme par l'interceſſion du Prince; car c'est au Prince à qui il en a de l'obligation: mais soyez curieux de sçauoir ceux qui vous peuuent seruir, & qui vous ont seruy en chaque Prouince; & les employez & cheriſſez, car s'ils ont l'esprit ambitieux & du courage, ils seruiront les mescontens pluſtoſt, que de n'estre employez: & quand vous auez des volontaires dans vos armées, que l'on leur donne des Capitaines à chaque trauail, & qu'ils entrent engarde, & donneront aux occasions au rang que les Mareschaux de Camp leur donneront, s'il y en eust eu touſjours à Montauban, & à Montpellier, vos Regiments n'euſſent pas esté maſſacrez comme ils ont esté: Et pour le payement de vos trouppes, voyez vous meſmes faire les Monſtres, & faire trencher la teste aux Capitaines qui auront mis des paſſeuolants; & aux armées où ne serez pas, ayez des Espions, pour vous rapporter si le nombre d'hommes que vous y payez y est tout entier, & pluſtoſt i'y enuoyerois des bons Capucins ou autres bons Religieux qui meſpriſent l'argent, à fin de n'y estre trompé, & ce qu'auriez d'hommes fuſſent bien payez; car vn General d'Armée & Mareschal de Camp, ne vous dira n'y mandera la

verité, d'autant qu'ils ne veulent desobliger Maistres de Camp, Capitaines ny Threſoriers, d'autant qu'ils craignét en auoir affaire vn iour, en cas qu'ils vinſſent eſtre meſcontens, & veulent touſiours faire le plus d'amis qu'ils pourront pour en eſtre ſeruis en cas de mouuemens ou guerres Ciuiles: Et ſur toutes choſes deffendez encores pluſtoſt durant la guerre que durant la paix, les clinquants, broderies, & tous paſſemens dentelez & poinct couppé, & deffendre tous carroſſes, pierreries, vaiſſelles d'argent, Pages, & Gentilshommes ſuyuans, ſi ce n'eſt aux Princes ou Officiers de la Couronne, auſquels il n'en faut que deux ou trois, car voſtre Nobleſſe & vos ſoldats employent tout leur argent à eſtre braues & auoir grand equipage, & dans peu de temps ils meurent de faim, & ſont contraincts de quitter vos armes; là où, quand les empeſcheriez par vos Edicts de toutes ces vanitez & folles deſpences, ils auront touſiours de l'argent, & ſeront des annees toutes entieres dans les armees de voſtre Majeſté, & ne ſerés point que n'ayez force Soldats, & cinq cents volontaires aupres de vous, où ie vous ay veu plus de vingt fois que n'en auiez pas trente. Pource qui eſt des marchands, habitans, & gens du tiers Eſtat, il faut qu'ils ne ſe meſlent que de leur trafic, & non de la plume ny de l'eſpee, ſi ce n'eſt pour garder leur ville, ny qu'eux ny leurs femmes ne portent ny ſoyes, ny pierreries, ny dentelles, non plus que ceux de la Iuſtice, & les païſans de bonne toile toute ſimple: ainſi faiſant dans peu de temps ils ſeront tous riches, & vous pourront ſeruir toute leur vie chacun en ſa vacation

cation, ſans s'incommoder nullement : & vn poinct qui eſt auſſi notable que pas vn, c'eſt que les Iuges n'entrent nullement dans les Maiſons de ville, ny ne ſoient Capitaines des villes, ny ne ſe meſlent que de leur meſtier ; car autrement dans peu de temps ils vous feront voir qu'ils poſſedent la France à leurs volontez. Et à fin que les Eccleſiaſtiques, Gentilshommes & Threſoriers n'ayent aucun ſujet de voler, & prendre vos deniers, oſtez la venalité des Offices & des charges: car ils diſent tout haut, qu'ils ne peuuent acheter des Charges ny Offices ſi cheres, s'entretenir eux, leurs femmes & leurs enfans ſi ſomptueuſement, ſans prendre de vos deniers, & de voſtre pauure peuple. Croyez, SIRE, que ſi vous faictes la preſente reuocation, vous ne perdrez iamais ce nom de LOVYS LE IVSTE, & ſerez le plus puiſſant qui ſe puiſſe voir : car Dieu ſera bien ſeruy, la Iuſtice ſera bonne, voſtre Infanterie ſera pleine de Gentilshommes, vos marchands feront grand trafic, & vos payſans ſeront riches pour nourrir vos Armées quand elles paſſeront ; & vn chacun de toutes les vacations ſuſdictes en priera Dieu de meilleur cœur pour voſtre proſperité en ce monde : mais ſur tout il faut que voſtre Maieſté, & vos Princes & Princeſſes, ſoyez les premiers à monſtrer l'exemple de ceſte reformation, & non pas de la rompre, comme fiſtes l'Edict de porter du clinquant l'année paſsée.

FIN.